

Discussion Paper 21

Mathias Lerch  
Etienne Piguet

Théories, méthodes et résultats des  
projections de la migration en  
provenance des nouveaux pays  
membres de l'UE

## Table des matières

1	Introduction	5
2	Les méthodes d'estimation de la migration	5
	2.1 Les estimations de la propension individuelle à émigrer	5
	2.2 Les analyses des flux migratoires agrégés	6
	2.2.1 Principes de base	6
	2.2.2 Données utilisées	7
3	Résultats empiriques : principaux facteurs déterminant la migration	8
	3.1 Différentiel de revenus entre le pays d'origine et le pays d'accueil	8
	3.2 Marché du travail	9
	3.3 Réseaux de migrants	10
	3.4 Proximité culturelle et langue	10
4	Estimation de l'ampleur de la migration vers l'UE-15	11
	4.1 Estimations à court terme	11
	4.2 Estimations à long terme	12
	4.3 Niveau de formation des migrants attendus	13
	4.4 Géographie des flux	13
5	Estimation de la migration en direction de la Suisse	14
6	Limites de la démarche	16
	6.1 L'analogie entre les migrations du Sud et de l'Est	16
	6.2 Fragilité de certaines hypothèses	17
7	Conclusion	19
8	Bibliographie	21

Mathias Lerch est assistant de recherche du Forum suisse pour l'étude des migrations et assistant diplômé à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel ([Mathias.Lerch@unine.ch](mailto:Mathias.Lerch@unine.ch))

Etienne Piguet est professeur à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel ([Etienne.Piguet@unine.ch](mailto:Etienne.Piguet@unine.ch))

© 2005 SFM

---

SWISS FORUM FOR MIGRATION AND POPULATION STUDIES (SFM)  
AT THE UNIVERSITY OF NEUCHÂTEL  
RUE ST-HONORÉ 2 – CH-2000 NEUCHÂTEL  
TEL. +41 (0)32 718 39 20 – FAX +41 (0)32 718 39 21  
SECRETARIAT.SFM@UNINE.CH – WWW.MIGRATION-POPULATION.CH

## 1 Introduction

A la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le géographe Ernst Ravenstein proposait déjà une dizaine de « lois » permettant de comprendre les phénomènes migratoires (Ravenstein 1885 and 1889). Depuis cette date, de nombreux travaux ont mesuré, décrit et analysé les flux de migrants, et un corpus théorique et empirique conséquent s'est constitué<sup>1</sup>. Des résultats très satisfaisants ont pu être obtenus en matière de modélisation des flux migratoires observés durant les décennies écoulées et les principaux facteurs explicatifs de ces mouvements ont pu être mis en lumière<sup>2</sup>. L'estimation des migrations futures reste par contre un exercice extraordinairement délicat. Nous présentons dans cet article les principales méthodes et résultats issus des recherches sur les effets de l'élargissement de l'UE du 1<sup>er</sup> mai 2004 à huit pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO-8) plus Malte et Chypre sur les flux migratoires, ainsi que les tentatives d'extrapolation de ces résultats au cas de la Suisse.

## 2 Les méthodes d'estimation de la migration

Les projections de l'immigration que l'élargissement de l'UE à l'Est est supposé provoquer peuvent être effectuées sur la base de deux grands types de démarches. D'une part, des enquêtes auprès de la population des pays d'origine potentiels permettent d'appréhender la diffusion du désir d'émigrer. D'autre part, l'analyse de l'évolution des flux de migration antérieurs ayant eu lieu dans un contexte semblable cherche à estimer les flux migratoires futurs. Alors que la première approche est de type « micro » et mesure le stock de migrants potentiels, la seconde est de type « macro » et cherche à isoler les principaux facteurs explicatifs des flux agrégés pour en estimer l'effet.

### 2.1 Les estimations de la propension individuelle à émigrer

Les enquêtes auprès de la population des nouveaux pays adhérents établissent non seulement le potentiel migratoire, mais aussi le profil sociologique des migrants. Grâce à des questionnaires standardisés ou semi-standardisés, des

---

<sup>1</sup> Pour une synthèse des théories migratoires, voir (Massey 1999)

<sup>2</sup> Pour le cas de la Suisse, on peut citer par exemple la modélisation des migrations en provenance du Portugal par Jennissen (2004), pour les migrations vers l'Allemagne en provenance de l'ensemble du monde Rotte (2000).

échantillons de population des pays d'origine sont interrogés quant à leur intention d'émigrer. L'émigration reste ici potentielle et ne se réalise pas toujours dans les faits. Les chercheurs essaient donc de distinguer des seuils progressifs de vraisemblance de l'émigration en fonction des démarches entreprises par le migrant pour réaliser son projet. On distingue notamment le potentiel migratoire probable (récolte d'informations générales sur le pays d'accueil) du potentiel effectif défini par la réalisation de certaines démarches plus ciblées (recherche de logement, recherche d'un travail, apprentissage de la langue d'accueil, demande de visa). On essaie également de différencier les « facteurs internes » à une personne (son profil personnel, son activité planifiée de recherche d'informations, etc.) des « facteurs externes » (par exemple l'influence de parents ou amis ayant précédemment émigré dans le pays d'accueil). Malgré ces précautions, le caractère hypothétique de l'intention d'émigrer demeure le problème principal de cette approche (Krieger 2004 ; Straubhaar 2001).

## 2.2 Les analyses des flux migratoires agrégés

### 2.2.1 Principes de base

Les estimations macro-économiques ou plus largement macro-sociologiques se fondent pour la plupart sur les prémisses théoriques du modèle push-pull (Lee 1966). Elles tentent de prédire les flux effectifs de migrations en se basant sur des modèles statistiques ou économétriques inspirés de la théorie économique néoclassique. La migration est vue dans ce contexte comme l'un des mécanismes parmi d'autres<sup>3</sup> contribuant à une convergence du système économique vers un état d'équilibre. Ainsi, dans un régime de libre circulation, un différentiel structurel de revenu entre deux espaces devrait avoir pour conséquences une migration et une égalisation progressive des niveaux de vie.

La plupart des auteurs ajoutent à ces déterminants économiques des facteurs sociologiques comme l'effet des réseaux de migrants préexistants en tant que canalisateurs des flux, démographiques comme la structure par âge, ou encore géographiques comme la distance (Brücker 2000 ; Straubhaar 2001 ; Bruder 2003).

La démarche vise d'abord à déterminer l'intensité de la relation entre les différents facteurs explicatifs et les flux de migrations observés à une certaine époque pour un nombre défini de pays d'accueil et d'origine. Les coefficients obtenus sont ensuite appliqués au contexte actuel et futur afin d'estimer le

---

<sup>3</sup> Les flux de biens et services et les flux de capitaux

nombre de migrants<sup>4</sup>. Ceci suppose un certain nombre d'hypothèses, l'une des principales portant sur l'évolution future des économies des pays étudiés. Conformément à la théorie néoclassique, les auteurs s'accordent en général pour considérer qu'une libre circulation stimule l'économie, tant du pays d'origine que d'accueil, et génère une convergence économique progressive et un tarissement des flux migratoires.

### 2.2.2 Données utilisées

Deux sources de données ont été principalement utilisées pour l'estimation des coefficients liant les facteurs explicatifs et les flux de migrations dans le cadre l'élargissement de l'UE à l'Est. Soit les chercheurs ont travaillé avec des séries temporelles de la migration provoquée par l'élargissement de l'UE vers le Sud (Grèce en 1981, puis Espagne et Portugal en 1986) soit ils ont travaillé sur des données américaines de migrations internes Unis. L'emploi des bases de données américaines est cependant critiqué en raison des difficultés à comparer le marché du travail des Etats-Unis - plus mobile et flexible aux évolutions des salaires - avec celui de l'Europe, plus cloisonné et moins flexible (Fassmann et Münz 2002). L'élargissement vers le Sud de l'UE présente en revanche certains traits communs avec l'extension vers l'Est. D'une part, l'ampleur relative de l'élargissement en terme de population est semblable (Dustmann et al. 2003). D'autre part, la période de transformation politique et économique intense qui caractérisait les pays de l'Europe du Sud avant leur adhésion est comparable à celle des pays de l'Est au cours des années récentes. En effet, le niveau de vie était inférieur aux autres pays de la ex-CE et les niveaux de chômage étaient très élevés, particulièrement parmi les jeunes (Straubhaar 2001).

Les données européennes ont dès lors été les plus fréquemment utilisées. Elles présentent cependant l'inconvénient de ne porter que sur trois pays d'origine. Certains auteurs ont donc élargi la liste des pays de provenance des migrations en direction de l'UE et ont tenu compte de ces flux migratoires pour estimer l'effet des facteurs explicatifs des migrations.

---

<sup>4</sup> Certains auteurs ont effectué l'analyse sur un seul pays d'accueil pour ensuite extrapoler les résultats au reste de l'UE (p.ex. Brücker et al. 2000), d'autres ont pris en considération plusieurs pays d'accueil.

### 3 Résultats empiriques : principaux facteurs déterminant la migration

A partir des hypothèses et des données discutées ci-dessus, plusieurs auteurs ont tenté d'apporter des réponses empiriques à la question du poids respectif des différents facteurs explicatifs des flux migratoires d'une part et à celle de l'ampleur probable de ces derniers après l'élargissement d'autre part. Nous présentons ici conjointement les résultats issus d'enquêtes et ceux issus de modélisation des flux agrégés.

#### 3.1 Différentiel de revenus entre le pays d'origine et le pays d'accueil

Cette variable centrale dans la théorie économique néoclassique ressort comme fortement significative dans les études empiriques. Toutes les études s'accordent sur le fait qu'une augmentation du différentiel de revenus par tête entraîne une augmentation de la migration. Des mesures de la santé économique d'un pays plus englobantes que le seul revenu par habitant telles que l'indice de développement humain permettent de tirer des conclusions similaires (Brücker et al. 2000). Les effets d'une levée des barrières politiques à la migration sont à cet égard très clairs. Sinn et al. (2001) montrent que la réponse migratoire à un différentiel de revenus est deux fois plus importante si le pays d'origine bénéficie d'un régime de libre circulation que si ce n'est pas le cas.

Par delà la question du différentiel de revenus, l'effet respectif de la situation économique du pays d'origine et d'accueil peut être distingué par la prise en considération, non pas des soldes migratoires, mais des flux d'émigration et d'immigration. Bruder (2003) arrive sur cette base à la conclusion que l'accroissement du revenu par habitant dans les pays d'accueil influence moins l'émigration des pays d'origine que la distribution des migrants entre les pays d'accueil. Une augmentation du revenu par habitant dans le pays d'origine, par contre, influence négativement les flux totaux (Bruder 2003 ; Straubhaar 2001).

Les analyses d'enquêtes corroborent l'importance du différentiel de revenu : les salaires plus élevés, les meilleures conditions de travail et d'opportunités de carrière sont d'importantes motivations pour une émigration potentielle effective (Krieger 2004). Il reste par contre difficile de trancher entre un effet prépondérant des conditions prévalant dans le pays d'accueil (facteurs pull) - un résultat obtenu par Fassman et Hintermann (1998) - et un effet prépondérant des facteurs répulsifs dans le pays d'origine (facteurs push) tel celui observé par l'Organisation internationale des migrations (IOM 1999).

Si l'effet d'un différentiel économique structurel est avéré, on peut relever que les fluctuations à court terme de la conjoncture économique dans les pays d'accueil ne semblent par contre pas avoir d'impact systématique sur les flux (Fertig et Schmidt 2000 ; Dustmann et al. 2003).

Tableau 1 : Indicateurs statistiques des pays PECO-8, 2001.

	<i>Population (en millions)</i>	<i>PIB par tête en PPP (euro)</i>	<i>PIB par tête en % de la moyenne européenne</i>	<i>Croissance du PIB</i>	<i>Taux de chômage</i>	<i>Taux d'inflation</i>
République tchèque	10.2	13300	57	3.3	8.0	4.5
Hongrie	10.2	11900	51	3.8	5.7	9.1
Pologne	38.6	11700	55	1.1	18.4	5.3
Slovaquie	5.4	11100	48	3.3	19.4	10.8
Slovénie	2.0	16000	69	3.0	5.7	8.6
Estonie	1.4	9800	42	5.0	12.4	5.6
Littuanie	3.5	8700	38	5.9	16.5	1.3
Lettonie	2.4	7700	33	7.7	13.1	2.5
PECO-8	73.7	11275	49	4.1	12.4	6.0

Source: Bruder 2003, à partir de chiffres de la Commission Européenne

\*PECO-10 comprend la Bulgarie et la Roumanie (entrée dans l'UE prévue en 2007); Population de l'UE-15 en 2003: 370 millions.

#### 3.2 Marché du travail

Les conclusions quant à l'impact des marchés de travail ne se recoupent pas toutes, entre autre car les auteurs ont choisis différents indicateurs (taux de personnes occupées, taux de chômage, etc.). Un certain consensus se manifeste cependant pour considérer que des situations inégales des marchés du travail entre pays d'émigration et d'immigration tendent à stimuler les flux. La question de savoir quel marché a un effet prévalant (le pays d'accueil comme facteur pull ou le pays d'origine comme facteur push) reste par contre ouverte. Selon Brücker et al. (2000) le taux de personnes employées dans le pays d'accueil influence légèrement plus les flux de migration. Selon Straubhaar (2001) par contre, c'est le taux de chômage dans le pays d'origine qui détermine l'évolution des flux et non celui du pays d'accueil. Les niveaux de chômage dans l'UE-15 influencent en outre plus la répartition des migrants entre les pays de l'Union que le nombre total d'émigrations (Bruder 2003).

En parallèle à la question du marché du travail proprement dite, plusieurs chercheurs ont souligné que l'adéquation des profils démographiques des pays d'origine au marché du travail des pays d'accueil avait un impact sur les flux. La proportion de jeunes intervient dès lors comme un déterminant complémentaire du flux de migration (Fertig et Schmidt 2000 ; Dustmann et al. 2003). Dans le même ordre d'idées, les enquêtes ont montré que le niveau de formation est positivement et fortement corrélé avec l'intention d'émigrer (Drinkwater 2003 ; Fassmann et Hintermann 1998). Tant la jeunesse que le

niveau de formation sont par ailleurs des caractéristiques individuelles favorables à la mobilité en soi.

Les enquêtes corroborent l'importance des opportunités d'emplois dans le pays d'accueil comme stimulant la décision d'émigrer, cette variable ressortant souvent comme la raison principale pour l'émigration (Krieger 2004).

### 3.3 Réseaux de migrants

L'influence des réseaux sur les flux de migrants tient en particulier à l'appui que les personnes ayant déjà émigré peuvent fournir à leurs compatriotes pour trouver des informations ou des opportunités d'emploi avant ou après la migration. Elle est le plus souvent appréhendée empiriquement par les stocks de résidents d'un pays concerné dans les pays d'accueil. Cette variable est, elle aussi et presque sans conteste, l'une jouant un rôle le plus fortement déterminant dans l'évolution des flux : plus les stocks sont élevés, plus les flux sont importants (Brücker et al. 2000 ; Straubhaar 2001 ; Bruder 2003). Seuls quelques rares travaux relativisent ce résultat (Sinn et al. 2001). Les compatriotes pré-établis sont non seulement un incitatif à l'émigration en général, mais orientent bien évidemment également les flux (Bruder 2003).

Les enquêtes menées auprès des migrants potentiels relèvent également l'importance des réseaux pour l'émigration (p.ex. Drinkwater 2003). Ils restent cependant, aux dires des migrants, moins importants que les motifs économiques (OIM 1999). On note cependant une relation positive entre le niveau de développement des pays d'origine et l'importance des motifs d'émigration personnels ou familiaux (Krieger 2004).

### 3.4 Proximité culturelle et langue

La question de la proximité culturelle et de ses effets sur la propension à la migration est problématique dans la mesure où nul ne s'accorde sur la signification de ce concept. En se fondant sur des indicateurs plus concrets tels qu'une langue commune ou l'existence de liens historiques, de nombreux auteurs parviennent cependant à mettre en évidence un impact positif sur la migration (Brücker et al. 2000 ; Fertig et Schmidt 2000 ; Dustmann et al. 2003). Drinkmann (2003) établit de manière plus générale que les compétences linguistiques déterminent significativement l'intention d'émigrer. Elles constituent en effet l'élément du capital humain le plus facilement transférable du pays d'origine vers le pays d'accueil. Les enquêtes confirment cette importance de la langue dans la préparation des candidats potentiels à l'émigration (OIM 1999). Dustmann et al (2003) citent des résultats de l'enquête « Eurobaromètre » effectuée en 2001 dans les pays candidats et révélant des proportions importantes de personnes parlant l'anglais (entre 14%

en Hongrie et 46% en Slovaquie) ou l'allemand (respectivement entre 13% et 38%). Ces auteurs supposent sur cette base une attraction renforcée des pays où ces langues sont parlées.

Tableau 2 : Langues parlées autres que la langue maternelle (en %) PECO-8, 2001.\*

	Anglais	Allemand	Russe	Français	Espagnol	Italien
République tchèque	24	27	21	3	1	1
Hongrie	14	13	2	2	0	1
Pologne	21	16	28	3	1	1
Slovaquie	13	20	30	2	1	0
Slovénie	46	38	2	4	1	14
Estonie	29	13	53	1	0	1
Lituanie	20	13	83	2	0	0
Lettonie	23	14	59	1	0	0

Source: Dustmann et al. (2003), à partir de l'eurobaromètre 2001 dans pays candidats à l'adhésion.  
\*le pourcentage de personnes parlant l'allemand est - en raison des "Aussiedler" - sous-évalué en Pologne et en République tchèque.

## 4 Estimation de l'ampleur de la migration vers l'UE-15

La pondération des différents facteurs évoqués ci-dessus sur la base des expériences passées puis l'utilisation des données actuelles relatives aux nouveaux membres de l'UE ont permis d'effectuer des simulations des migrations probables à l'issue de la mise en place de la libre circulation en Europe. Ces estimations ont été faites en partant de l'hypothèse d'une levée complète des barrières à la mobilité. Il s'est avéré par la suite que tous les pays de l'UE à l'exception de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et de la Suède ont cependant ensuite introduit certaines restrictions visant à mettre en place une période de transition.

### 4.1 Estimations à court terme

L'ampleur présumée de la migration annuelle totale sans restriction de circulation à destination de l'Europe des quinze se situe entre 200 000 et 420 000 personnes durant les premières années suivant l'intégration. Cette fourchette large s'explique principalement par la sensibilité des résultats aux hypothèses portant sur la croissance économique des différents pays et sur la convergence qui en découle entre pays d'origine et d'accueil<sup>5</sup>. La plupart des

<sup>5</sup> Straubhaar (2001), entre autre, présente une comparaison des résultats calculés avec un différentiel de croissance annuelle du revenu national de respectivement 2% ou 0%.

estimations gravitent autour des 250 000 migrants provenant des PECO-8 par an. Ces estimations sont cependant nettement plus élevées (335 000 par an) si on intègre la Roumanie et la Bulgarie, caractérisées par un potentiel migratoire plus élevé que les autres PECO. Selon les enquêtes, le potentiel de migration effectif des nouveaux pays adhérents se situe toujours en dessous de 2% de la population interrogée.

Tableau 3 : Intention d'émigrer des nouveaux pays adhérents en 2001<sup>6</sup>

	<i>intention</i>		
	<i>générale</i>	<i>moyenne</i>	<i>ferme</i>
Pologne	3.7	1.6	1.0
Bulgarie, Roumanie	5.0	3.2	2.0
Chypre, Malte, Slovaquie	2.1	0.8	0.7
Hongrie, République tchèque, Slovaquie	2.4	0.8	0.6
Estonie, Lituanie, Lettonie	3.5	2.0	0.8

Source: Eurobaromètre des pays candidats 2002

## 4.2 Estimations à long terme

La question de l'évolution des flux à plus long terme a été abordée entre autres par Brücker et al. (2000) qui supposent une tendance vers l'équilibre entre l'immigration et les retours à long terme. Les soldes migratoires annuels entre l'Europe des quinze et les nouveaux membres de l'Union diminueraient relativement vite à 150 000 personnes en 2010 et seraient négatifs dès 2030. Selon ces études, le nombre de ressortissants des nouveaux pays membres dans l'UE serait destiné à atteindre un nombre compris entre 3 et 4 millions entre 2015 et 2030. Ce chiffre représenterait 1% de la population de l'UE-15 et 4% de celle des PECO et environ quatre fois l'effectif de 1998 (850 000). Alors que la plupart des projections reposent sur des corrélations des flux migratoires avec des variables socioéconomiques, celle de Fertig et Schmidt (2000) se fonde sur une méthode démographique dans les quatre principaux pays d'origine et prend en compte les effectifs des populations ainsi que leurs futures structures par âge. Cette estimation s'avère encore plus faible que celles des autres études, en raison notamment de l'évolution démographique des PECO. La plupart d'entre eux sont en effet en phase de stagnation, voire de croissance négative (Wanner 2003). La fécondité a considérablement chuté durant la phase de transition et le rapport de dépendance des personnes âgées

L'ampleur des transferts de fonds des migrants, liée à la libre circulation et contribuant à la rapidité de la convergence reste par ailleurs très difficile à estimer (Leon-Ledesma et Piracha 2004).

<sup>6</sup> Les groupes de pays ont été formés sur la base des ressemblances économiques et historiques.

est – mis à part en Pologne et en République tchèque – presque égal à la moyenne de l'UE-15 (Kaczmarczyk and Okolski 2005)<sup>7</sup>, diminuant ainsi le potentiel migratoire futur.

Le caractère modeste des pronostics de croissance des effectifs de migrants en provenance des PECO dans l'UE tient également, selon l'hypothèse de certains auteurs, au fait qu'une part importante des flux sera composée de migrants temporaires (p.ex. Bruder 2003 ; Fassmann et Münz 2002). Bruder estime ainsi que parmi les 3 millions d'émigrants prévus jusqu'en 2015, 1,3 millions ne s'établiront pas définitivement dans les pays d'accueil. Cette observation est largement attestée par les analyses d'enquêtes (Fassmann et Hintermann 1998 ; OIM 1999). Une autre explication des faibles flux escomptés est l'hypothèse, partagée par tous les auteurs, de croissance économique et de convergence entre les pays de l'Union.

## 4.3 Niveau de formation des migrants attendus

Les auteurs se fondant sur des enquêtes sont unanimes quant au capital humain des futurs migrants. Ils s'attendent davantage à une migration de personnes détenant une qualification supérieure à la moyenne de leur pays d'origine qu'à une migration faiblement qualifiée ou « de survie » (Drinkwater 2003 ; Fassmann et Hintermann 1998 ; OIM 1999)<sup>8</sup>. La population en âge de travailler dans les PECO est en effet généralement bien formée, mieux par exemple que celle des pays de l'Europe du Sud (Fassmann 2002). Les freins à l'émigration tels que les différences de langue, d'histoire ou de culture ainsi que le manque d'informations sont par ailleurs plus facilement surmontés par les personnes qualifiées.

## 4.4 Géographie des flux

Parmi les nouveaux pays membres, la Pologne et dans une nettement moindre mesure la Slovaquie sont considérés comme les principaux pays d'émigration. D'une part, la Pologne est le pays le plus peuplé et se caractérise par la structure démographique la plus jeune, d'autre part, les réseaux de migrants polonais sont déjà les plus développés en Europe.

<sup>7</sup> Cette modification de l'évolution démographique a trois raisons principales selon Fassmann et Münz (2002) : outre l'émigration, le déclin de la fécondité observé déjà avant la transition s'est accentué par le changement politique et économique et est probablement dû à l'insécurité quant à l'avenir. Finalement on observe aussi une stagnation voire une baisse de l'espérance de vie (particulièrement chez les hommes) depuis les années 1990.

<sup>8</sup> Ce constat est cependant plus nuancé pour la Pologne et la Slovaquie.

En ce qui concerne les pays de destination, le système migratoire européen s'avère plus fortement régionalisé que, par exemple, le système migratoire des Etats-Unis<sup>9</sup> (Kaczmarczyk et Okolski 2005). La proximité géographique des pays d'émigration et des pays d'immigration aura dès lors selon de nombreux auteurs une importance déterminante dans la concentration des effets de la migration. Il est ainsi prévu que l'Allemagne accueille au moins un tiers des flux totaux et que l'Autriche soit, elle aussi, en première ligne<sup>10</sup>. Les zones frontalières de ces mêmes pays recevraient une proportion accrue de migrants. Comme le relèvent Fassmann et Münz, les pronostics de faible migration émis à l'échelle des pays de l'Europe des quinze doivent à cet égard être nuancés : « For EU-Europe as a whole as well as for Switzerland and Norway the possible increase in East-West migration does not cause a general problem, but it might have a considerable impact on regional labour markets in certain border areas.[...] For this reason, the regional labour markets in East Germany, the eastern and southern border regions of Austria, northeast Italy as well as some parts of Finland and Sweden are highly affected [...] » (Fassmann et Münz 2002 : 79). En Suisse également, on constate que depuis l'entrée en vigueur des accords de libre circulation en 2002, les régions frontalières ont connu une immigration plus élevée en provenance de l'UE que la moyenne nationale (notamment dans la région lémanique, dans une moindre mesure aussi en Suisse orientale et au Tessin) (SECO 2005).

## 5 Estimation de la migration en direction de la Suisse

Il n'existe cependant pas à l'heure actuelle d'études évaluant spécifiquement la migration future des ressortissants des PECO en Suisse. Sur la base des expériences passées dans le cadre des élargissements antérieurs de l'Union Européenne, on peut constater que les impacts sur la migration en direction de la Suisse ont été très faibles (Wanner 2003). Certains auteurs ont par contre appliqué une méthode développée par Brücker et al. (2000) pour transposer les résultats de l'Union européenne à la Suisse (Jaegger, 2005 ; Conseil fédéral 2004 ; Wanner 2003 ; Fassmann et Münz, 2002). La méthode consiste à

<sup>9</sup> Ce phénomène est également constaté en Suisse : les Allemands et les Français ont été les plus nombreux à immigrer ces dernières années (Piguet 2004), bien qu'il puisse dans une certaine mesure s'agir d'une substitution à la migration extra-européenne (Wanner 2003). Le contre exemple constitué par les Portugais peut s'expliquer par la diminution de la migration en provenance d'Italie et d'Espagne ainsi que par le changement de régime observé dans le pays, ayant permis un recrutement plus facile (Wanner 2003).

<sup>10</sup> Les études macro-économiques semblent contredire cet argument en associant au facteur « distance géographique » des coefficients de faible ampleur. Ceci s'explique probablement d'un point de vue technique par la captation de l'effet de la distance par d'autres variables explicatives (langue commune, histoire commune, ...).

extrapoler la migration vers un pays non pris en compte dans une analyse existante en fonction du poids relatif des ressortissants des PECO préétablis dans ce pays.

Selon ce calcul, la Suisse devrait accueillir 2,3% des migrants des PECO-10 en direction de l'Europe. L'immigration annuelle des PECO-8 se situerait entre 3600 et 4600 (+3100 si on ajoute la Bulgarie et la Roumanie (PECO-10)), dont 1600 actifs (+1100 si PECO-10). Le stock des ressortissants de ces pays passerait en conséquence de 20 000 personnes aujourd'hui à 90 000 en 2030 (Jaeger et al. 2005 : 35 ; CF 2004 : 22). Cette migration se substituerait sans doute en partie à celle provenant d'autres pays extra-européen et représenterait 23% (PECO-8) ou 39% (PECO-10) de l'immigration totale (CF 2004 : 22).

Tableau 4 : Les nouveaux pays membres de l'UE et la Suisse, Population et migration 2004

Etat	Population Ressortissants		Immigration*	Emigration*
	en millions	en Suisse**		
République tchèque	10.2	3779	333	193
Hongrie	10.1	3707	366	213
Pologne	38.6	4897	674	258
Slovaquie	5.4	2738	449	180
Slovénie	2.0	2436	72	80
Estonie	1.4	163	40	13
Lituanie	3.5	420	89	35
Lettonie	2.3	611	120	48
Chypre	0.7	90	9	16
Malte	0.4	84	12	6
10 nouveaux pays membres	74.6	18925	2174	1069
EU-15	380.3	846635	54728	30720
Suisse	7.4			

\* Source: OFM, Population résidente 31.12.04  
\*\* Source: Eurostat Jahrbuch 2004  
<http://www.bfm.admin.ch/index.php?id=359#2313> (site de l'ODM)

Comme pour les simulations européennes présentées ci-dessus, ces résultats se fondent sur un scénario sans restriction de mobilité et sur une hypothèse de convergence assez progressive entre les économies des pays d'origine et la Suisse. Dans un ouvrage récent, Jaeger et al. (2005 : 26) constatent qu'un régime transitoire régulerait pourtant les mouvements en provenance de ces pays jusqu'en 2014. Ils postulent en outre, à partir des taux de croissance des dix dernières années, que la plupart des PECO-8 atteindront entre 2006 et 2014 déjà un différentiel de revenu inférieur à 30% par rapport à la Suisse<sup>11</sup>.

<sup>11</sup> La modélisation des revenus par habitant est effectuée en parité de pouvoir d'achat. La Pologne atteindrait le seuil seulement en 2019, la Lettonie et la Lituanie en 2020 et 2018.



Considérant ce seuil de 30% comme déterminant pour diminuer l'attractivité de la Suisse comme pays d'immigration, Jaeger et al. n'excluent pas des flux migratoires en fin de compte plus faibles que pronostiqués. Loin de conclure à un afflux de migrants, ces auteurs pronostiquent au contraire des difficultés de recrutement en raison des besoins élevés de l'économie suisse en main-d'œuvre étrangère mais aussi de l'évolution démographique<sup>12</sup> et de la concurrence des agences de recrutement travaillant pour les pays anglo-saxons et scandinaves. Toujours pour ces mêmes auteurs, si des facteurs attractifs importants tels que le niveau de vie élevé et le faible taux de chômage vont persister en Suisse, ils seront compensés par d'autres caractéristiques. Le fait que les stocks de ressortissants des PECO en Suisse soient insignifiants par rapport à ceux de pays frontaliers tels que l'Allemagne minimisera les effets des réseaux. En outre, la distance géographique qui sépare les PECO de la Suisse est plus importante que pour l'Allemagne et l'Autriche – pays germanophones et surtout frontaliers aux PECO – qui absorberont une part importante de la migration en provenance de l'Europe de l'Est.

## 6 Limites de la démarche

Les résultats présentés jusqu'ici tant pour l'UE que pour la Suisse comportent deux principales limites qui doivent inciter à une certaine prudence. En premier lieu, plusieurs études se fondent sur une analogie entre la migration du Sud de l'Europe et la migration de l'Est. En second lieu, de nombreuses hypothèses utilisées dans les pronostics de migrations s'avèrent fragiles.

### 6.1 L'analogie entre les migrations du Sud et de l'Est

Les principales réserves émises au sujet de la transposabilité de l'expérience d'élargissement de la CE des années quatre-vingt à celle de l'UE des années deux mille portent sur les points suivants :

- Durant les quinze années précédant le dépôt de la demande d'adhésion portugaise et espagnole à l'UE, 5,5% de leur population avait déjà émigré et ainsi soulagé la pression migratoire avant même l'entrée de ces pays dans l'Union Européenne (Sinn et al. 2001). En outre, en dépit de l'effet généralement positif de la libre circulation des personnes sur les flux de migration, cet effet a été relativement limité lors de l'élargissement vers le Sud car l'équilibre entre les stocks de migrants et

---

<sup>12</sup> Selon le Conseil fédéral, la Suisse traversera dès 2010 une phase de tassement voire de recul de la population active (CF 2004 : 26).

les différentiels économiques avait déjà presque été atteint (Brücker et al. 2000). Ce n'est au contraire pas le cas des nouveaux pays membres.

- La transition économique des pays de l'Europe de l'Est vers un marché libre reste encore incomplète alors que les pays du Sud se trouvaient dans une large mesure déjà dans un système de marché lors de leur adhésion (Dustmann et al. 2003<sup>13</sup> ; Fassmann et Münz 2002).
- Des différences existent dans le domaine de l'agriculture qui subit les plus importantes restructurations avec l'adhésion à l'UE. Bien que les secteurs agricoles soient aujourd'hui moins importants dans les nouveaux pays adhérents que jadis – provoquant une pression migratoire plus faible lors de leur restructuration – ils sont également moins productifs – augmentant ainsi le potentiel de chômage lors de la concentration et de la modernisation des exploitations (Dustmann et al. 2003).

Les difficultés à transposer au cas des migrations de l'Est celui des migrations du Sud ont en partie été prises en compte dans les résultats présentés ci-dessus au travers d'enquêtes ou dans les modèles considérant plus de trois pays d'origine. La fragilité de certaines hypothèses nécessaires aux projections de migration est par contre plus difficile à surmonter.

### 6.2 Fragilité de certaines hypothèses

Une première critique touchant l'ensemble des études porte sur leur vision étroite de la migration internationale comme indépendante des mouvements internes aux pays d'origine<sup>14</sup>. La sous-urbanisation des pays anciennement communistes - due au fait que l'industrialisation a été accompagnée par une migration interne limitée jusqu'en 1989 - a maintenu un nombre élevé de personnes sans emploi dans les régions rurales (Kaczmarczyk et Okolski 2005). Durant la phase de transition récente, la migration interne s'est intensifiée, mais reste dans une certaine mesure inachevée. Une croissance des migrations internes pourrait selon certains soulager la pression migratoire internationale mais, pour d'autres, en renforcer l'ampleur (Kaczmarczyk et Okolski 2005). Il reste en tout état de cause difficile d'en tenir compte dans des modèles agrégés visant à prévoir les migrations internationales.

---

<sup>13</sup> Citant comme source la Commission européenne (European Commission 2001 : The Economic Impact of Enlargement).

<sup>14</sup> L'étude de Krieger (2004) échappe cependant à cette critique.

Un second point faible des projections de migrations effectuées pour l'UE et pour la Suisse tient au postulat d'une forte et rapide croissance économique liée à l'élargissement. Tant la Grèce que le Portugal et l'Espagne avaient en effet connu un tel développement après leur entrée dans l'Union. En raison de cette analogie, mais aussi des hypothèses de base de la théorie économique néoclassique, les modèles économétriques reposent sur le postulat d'une stimulation de l'économie régionale par l'intégration économique et d'une convergence économique des différents pays de l'UE. La rapidité de l'ensemble du processus de convergence sera dès lors un déterminant du nombre de migrants effectifs (Fassmann et Münz 2002). S'il se trouvait ralenti, on pourrait assister à des migrations plus importantes que prévu et vice-versa.

## 7 Conclusion

L'ensemble des études menées sur le plan européen pour évaluer les flux migratoires futurs à l'aide de modèles économétriques tenant compte des facteurs ayant déterminé les migrations passées s'accordent sur le fait que l'élargissement de l'Union Européenne ne provoquera pas une migration massive suivant la direction Est-Ouest. Les enquêtes estimant les intentions d'émigrer à l'échelle individuelle corroborent ces résultats.

L'absence de migration massive en dépit d'écart économiques importants est expliquée par plusieurs raisons. D'une part, l'évolution démographique des PECO est semblable à celle de l'UE, ce qui diminue le potentiel migratoire. D'autre part, les différences de langue, de culture, et d'histoire constituent un frein important à l'émigration. Enfin, la dynamique économique liée à l'intégration européenne interviendra comme un facteur central de convergence des économies de l'Europe des 25 et devrait, à brève échéance, freiner considérablement l'incitation au départ des ressortissants des pays nouvellement entrés dans l'Union. Certains pays frontaliers de l'UE (surtout l'Allemagne et l'Autriche) subiront cependant un afflux plus important en raison de leur langue, de leur proximité géographique et des stocks relativement importants de ressortissants des PECO déjà établis. Ces pays concentreront sans doute aussi les éventuels effets de concurrence avec la main-d'œuvre résidante sur les marchés du travail. Le profil des migrants qui devrait se caractériser par une formation élevée et une volonté de ne migrer que temporairement devrait cependant limiter les effets négatifs sur les économies des régions d'accueil et même les compenser par une prospérité accrue.

Ces conclusions optimistes ont pu être transposées à la Suisse : selon le Conseil fédéral, la migration supplémentaire engendrée par un élargissement de l'UE devrait représenter un modeste cinquième de la migration récente en provenance de l'Europe des 15 (Piguet 2004).

A l'issue de notre passage en revue des études permettant d'arriver à ces conclusions, force est cependant de constater qu'elles se fondent sur des hypothèses parfois fragiles. Ainsi les effectifs de migrants attendus varient considérablement selon le taux de croissance postulé pour les nouveaux membres de l'UE au cours des dix prochaines années. De même, la transposition à la Suisse des pronostics de flux migratoires dirigés vers l'Europe se fonde principalement sur l'hypothèse d'une répartition proportionnelle, et non sur une véritable modélisation des caractéristiques des différents pays d'origine et d'accueil (Brücker et al. 2000).

L'observation des évolutions intervenues suite à l'instauration de la libre circulation au sein de l'UE le 1<sup>er</sup> mai 2004 ne permet pas encore de lever ces incertitudes. Seules la Grande-Bretagne, l'Irlande et la Suède sont en effet déjà dans un véritable régime de libre-circulation et les chiffres mesurés dans ces pays ne permettent pas des conclusions solides<sup>15</sup>. Il en va de même en Suisse, suite à l'entrée en vigueur de la libre circulation avec l'UE en juin 2002 et au terme des deux premières années de transition<sup>16</sup> : l'absence de flux massifs est certes confirmée mais un diagnostic précis est difficile à établir. Alors que les contingents de permis de longue durée (15 000) ont été totalement épuisés, ceux de courte durée (115 500) n'ont été utilisés qu'à 60% durant la première année. Certaines régions semblent connaître une immigration relativement importante, mais il reste difficile d'établir dans quelle mesure elle reflète des transformations de permis<sup>17</sup>, des régularisations de situation irrégulières ou des évolutions véritables des flux migratoires (SECO 2005).

Les fondements empiriques des pronostics actuellement discutés en Europe et en Suisse au sujet des flux migratoires restent donc ténus. Le scénario de flux migratoires modestes en provenance de l'UE destinés progressivement à se réduire dans le cadre d'une prospérité accrue bénéficiant à l'ensemble du continent est à n'en pas douter le plus vraisemblable. D'un point de vue scientifique, il convient cependant de souligner que toute surprise n'est pas exclue. A n'en pas douter, notre connaissance des migrations sera grandement accrue lorsqu'aux alentours de 2015 il sera possible de tirer un véritable bilan...

---

<sup>15</sup> Le cas de la Grande-Bretagne est emblématique du flou actuel puisque les prévisions d'immigration y ont été largement dépassées (NZZ du 25.08.2005). Dans le même temps, il est impossible d'établir quelle est la part des immigrants qui n'ont fait que régulariser une présence antérieure et surtout si la Grande-Bretagne connaît un tel afflux en raison d'une situation exceptionnelle sur le marché du travail et d'une politique de recrutement active. La question est aussi ouverte de savoir si le nombre de migrants vers la Grande-Bretagne s'explique par les restrictions mises en place dans les autres pays de l'UE.

<sup>16</sup> Durant les deux premières années (jusqu'au 31.5.2004), la priorité des travailleurs indigènes et le contrôle des conditions de travail et de rémunérations étaient encore en vigueur.

<sup>17</sup> Liés entre autre à la simplification des démarches et aux allègements administratifs pour les employeurs.

## 8 Bibliographie

Alvarez-Plata, Patricia, Herbert Brücker (coordinator) and Boriss Siliverstovs (2003) : Potential Migration from Central and Eastern Europe into the EU-15 – An Update. Report for the European Commission, DG Employment and Social Affairs. Deutsches Institut für Wirtschaftsforschung Berlin.

Bauer, Thomas K. and Klaus F. Zimmermann (1999) : Assessment of Possible Migration Pressure and its Labour Market Impact Following EU Enlargement to Central and Eastern Europe. IZA Research Report No. 3, Bonn.

Bruder, Jana (2003) : East-West Migration in Europe, 2004 – 2015. Working Paper No. 40. Thünen-Series of Applied Economic Theory, University of Rostock.

Brücker, Herbert and al. (2000) : “The Impact of Eastern Enlargement on Employment and Labour Markets in the EU Member States – Part 1”. European Commission Final Report, Brussels.

Conseil fédéral (2004) : Elargissement de l'UE à l'Est: Les conséquences économiques pour la Suisse; Rapport en réponse au postulat Loeferle 02.3190 du 16.04.2002: Economie sociale de marché et élargissement de l'UE à l'Est. Bern.

Drinkwater, Stephen (2003) : Go West? Assessing the Willingness to Move from Central and Eastern European Countries. Working Paper. Department of Economics, University of Surrey.

Dustmann, Christian, Maria Casanova, Michael Fertig and al. (2003) : The Impact of EU enlargement on Migration Flows. (UK) Home Office Online Report 25 / 03.

Fassmann, Heinz and Christiane Hintermann (1998) : Potential East-West Migration – Demographic Structures, Motives and Intentions, *Czech Sociological Review*, 6 (1) : 56-72.

Fassmann, Heinz and Rainer Münz (2002) : “EU Enlargement and Future East-West Migration in Europe”, in Laczko F., Stacher I., et al. (eds): *New Challenges for Migration Policy in Central and Eastern Europe*. Geneva : International Organization for Migration. p. 58-86.

Fertig, Michael and Christoph M. Schmidt (2000) : Aggregate-Level Migration Studies as a Tool for Forecasting Future Migration Streams, IZA Discussion Paper Series No. 183, Bonn.

IOM (1999) : Migration Potential in Central and Eastern Europe. Technical Cooperation Centre for Europe and Central Asia, IOM Geneva.

Jaeger Franz, Beat Bechtold und Thomas Höpli (2005) : *Eine freizügige Schweiz – Chimäre oder Chance? Zur Ausdehnung der Personenfreizügigkeit auf die erweiterte EU*. Zürich: Verlag Rüegger, p. 162.

Jennissen, Roel Peter (2004) : *Macro-economic Determinants of International Migration in Europe*. Bloemgracht: Dutch University Press.

Kaczmarczk, Pawel and Marek Okolski (2005) : International Migration in Central and Eastern Europe – Current and Future Trends, Paper from the UN Population Division - Department of Economic and social Affairs presented at the UN expert group meeting on internal migration and development in New York, 6-8 July 2005.

Krieger, Hubert (2004) : Migration trends in an enlarged Europe. European Foundation for the Improvement of Living and Working Conditions, Dublin.

Lee, Everett (1966) : "A theory of migration" *Demography*, 3, 47-58.

Leon-Ledesma, Miguel and Matloob Piracha (2004) : "International Migration and the Role of Remittances in Eastern Europe", *International Migration*, 42 (4): 65-83.

Massey, Douglas S. (1999) : *Worlds in motion: Understanding International Migration at the End of the Millenium*. Oxford: Clarendon.

Piguet, Etienne (2004) : *L'immigration en Suisse - Cinquante ans d'entrouverture*. Lausanne: Presse polytechniques romandes - Collection "Le Savoir Suisse".

Ravenstein, E.G. (1885) and (1889). "The laws of migration." *Journal of the royal statistical society*, 48 (2) and 52 (2): 167-227 and 241-301.

Rotte, Ralph, and Michael Vogler (2000) : "The effects of development on migration: Theoretical issues and new empirical evidence." *Journal of Population Economics*, 13 : 485-508.

SECO, ODM, OFS (2005): Conséquences de la libre circulation des personnes sur le marché du travail suisse: Un premier bilan, Rapport observatoire sur la libre circulation des personnes entre la Suisse et l'UE pour la période du 1er juin 2002 au 31 décembre 2004. Bern.

Sinn, Hans-Werner, Gebhard Flaig, Werding Martin und al. (2001): EU-Erweiterung und Arbeitskräftemigration: Wege zu einer schrittweisen Annäherung der Arbeitsmärkte. Federal Ministry of Labour and Social Affairs (in cooperation with the Max-Plank-Institut für ausländisches und internationales Sozialrecht). Berlin.

Straubhaar, Thomas (2001) : Ost-West-Migrationspotential : Wie gross ist es ?. HWWA Discussion Paper 137. Hamburgisches Welt-Wirtschafts-Archiv.

Wanner, Philippe (2003) : Impact de l'élargissement de l'Union européenne pour un pays d'émigration: le cas de la Suisse. In Chaire Quetelet : *L'élargissement de l'Union européenne : enjeux et implications socio-démographiques*, 21-24 octobre 2003 Louvain-la-Neuve, Belgique